

Bulletin d'information Covid-19 Lundi 30 mars 2020

A l'attention de l'ensemble des salariés intérimaires de Manpower

Bonjour à tous,

Toutes nos équipes sont plus que jamais mobilisées à vos côtés, partout en France dans cette période difficile.

Nos espaces accueil sont actuellement fermés. Cependant votre agence reste à vos côtés et **toutes nos équipes sont joignables par email** et par téléphone pour vous accompagner. Nous vous invitons à privilégier les échanges par email.

Rendez-vous également sur [l'application mobile Mon Manpower](#) pour :

- rester connecté avec votre agence et accéder à vos services en ligne 24h/24,
- recevoir les dernières infos utiles relatives au Covid-19

A vos côtés pour chacune de vos missions, plus que jamais dans ce contexte, nous répondons à vos inquiétudes.

Votre agence Manpower a une bonne connaissance de ses clients, des différents sites et conditions de travail auxquelles vous pouvez être confrontés.

Manpower s'assure avant les détachements que les conditions de travail sont conformes aux directives du gouvernement et que les gestes barrières sont bien appliqués au sein de l'entreprise pour l'ensemble du personnel permanent et intérimaire.

Nous vous demandons lors de prochaines missions, de nous signaler toute dérive ou dérogation éventuelles que vous pourriez constater aux mesures barrières, malgré nos précautions. Dans cette hypothèse votre agence contactera le site afin de faire le point sur ces manquements.

Pour mieux appréhender cette période de confinement :

- Notre partenaire l'IAPR (Institut d'Accompagnement Psychologique et de Ressources) met à votre disposition une [note de recommandations](#).
- le FASTT propose également, en cas d'accident du travail, un accompagnement psychologique en appelant le 01 71 255 830

Si vous décelez l'apparition de symptômes, vous devez immédiatement contacter votre médecin.

Si vous n'arrivez pas à le joindre, un service de téléconsultation est à votre disposition 24H/24, 7J/7, en créant gratuitement votre compte sur le site www.medaviz.com, puis en appelant le 09.77.55.79.80 (appel non surtaxé). Plus d'informations sur www.sante-securite-interim.fr/la-teleconsultation-medicale-des-interimaires

N'oubliez pas de prévenir et tenir au courant votre agence qui reste plus que jamais à votre écoute dans ce contexte particulier.

Et si vous développiez vos connaissances avec la plateforme de cours en ligne Manpower Training ?

Ces cours en ligne non rémunérés sont gratuits et accessibles en permanence, depuis votre espace personnel Mon Manpower, avec un large éventail de ressources (environnements métiers, développement personnel, bonnes pratiques en mission...). Le catalogue propose des contenus interactifs : Mooc, vidéos, podcasts, articles... sur les sujets qui vous intéressent ! Comment y accéder ? Connectez-vous sur votre espace Mon Manpower et identifiez-vous en tant qu'intérimaire.

Dans le menu [Mes avantages / Formation et Carrière](#), retrouvez le bouton "Accéder". Aucune démarche à faire auprès de votre agence, si ce n'est de l'informer de votre disponibilité et de vos actions pour rester connecté avec Manpower !

Dans ce contexte inédit, nous répondons à toutes vos questions.

[Retrouvez notre FAQ dédiée.](#)

Jean-François Buchard,
Directeur des Services Clients et Intérimaires, Manpower France